

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 20<sup>ème</sup> SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

LE 03/11/2014

ETAT EXAMINE : MADAGASCAR

Merci ~~Madame~~/Monsieur le Président

Ma délégation salue la délégation malgache et la félicite pour la présentation de son rapport exhaustif, contenant des informations très utiles sur la situation des droits de l'homme au Madagascar.

Le Burundi félicite le Madagascar pour la tenue, à la fin de l'année 2013, des élections démocratiques ayant conduit le pays au retour à l'ordre constitutionnel et à la mise en place d'institutions nationales démocratiques.

Il apparaît clairement que Madagascar est un pays qui se remet progressivement d'une crise politique profonde, qui, par conséquent fait face à de nombreux défis, mais qui fait montre d'une volonté ferme en vue d'améliorer nettement la situation des droits de l'homme. Cela transparaît à travers les différentes réformes institutionnelles, administratives et législatives entreprises dans les différents secteurs de la vie nationale.

Ma délégation se réjouit des efforts déployés par le Madagascar en vue de la sensibilisation du public aux droits de l'homme.

Nous saluons la création, par le Madagascar, de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, et de l'adoption de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive.

Le Burundi félicite le Madagascar pour les mesures de différente nature prises pour assurer l'accès aux droits de santé pour tous et pour améliorer l'accès de tous à l'éducation, et l'encourageons à aller toujours de l'avant.

Pour terminer, nous encourageons le Madagascar à poursuivre, sans relâche, ses efforts pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme

Merci ~~Madame~~/Monsieur le Président.